

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1911)
Heft: 2

Artikel: Enquête relative au programme primaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 11 mai 1911,
petite salle de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1° Communications du Comité.

In memoriam.

M. le Président rappelle le souvenir de M. J.-B. David, inspecteur de gymnastique, décédé après une très longue carrière. L'assemblée se lève en signe de deuil.

Radiations et candidature.

En conformité de l'art. 6 des statuts, il est procédé à la radiation de 5 membres.

M^{me} E. Rémond est reçue membre actif.

Correspondance.

M. F. Buisson, député de Paris, Directeur du Manuel général de l'instruction primaire, a envoyé à notre Comité quelques questionnaires de l'enquête entreprise par cette publication sur la situation de l'enseignement primaire dans les divers pays. M. Buisson espère que quelques-uns de nos membres voudront bien apporter leur contribution à cette étude.

2° Enquête relative au programme primaire.

Conformément à la décision prise dans l'assemblée du 2 mars dernier, le Comité a adressé à tous les sociétaires un questionnaire concernant le *programme primaire*.

M. A. Charvoz a bien voulu se charger de colliger les réponses reçues et présente, à la suite d'un rapport oral, une série de conclusions correspondant aux questions posées :

Ire question. Le temps consacré à la lecture, dans les degrés inférieurs (1^{re}, 2^{me}, 3^{me} années) vous paraît-il suffisant ?

De l'avis général, il ressort que ce temps est suffisant ; mais on demande que le « mécanisme » soit plus développé.

M. *Lescaze* pense qu'il est préférable d'expliquer un texte et le lire plusieurs fois plutôt que de lire beaucoup.

M. *Claparède* recommande l'emploi de textes simples, afin que l'enfant comprenne toujours ce qu'il lit.

Conclusion I : *Le temps consacré à la lecture dans les degrés inférieurs paraît suffisant, à condition qu'il soit employé de façon plus méthodique, afin de rendre l'enfant capable de lire couramment n'importe quel texte approprié à son âge.*

II. Dans quelle année estimez-vous qu'un enseignement systématique de la grammaire puisse être commencé ?

M. *Claparède* se déclare, une fois de plus, ennemi de la grammaire. Par la conversation, la narration, la description orale et de bonnes lectures, la langue s'acquiert beaucoup mieux que par la grammaire.

M^{lle} *K. Lafond* déclare qu'on peut obtenir de très bons résultats par l'enseignement grammatical, dans les degrés inférieurs.

M^{lle} *Willy* estime qu'on peut arriver à la synthèse en 3^{me} année, lorsque les connaissances orthographiques ont été acquises par de nombreux exercices.

M. *A. Dubois* croit que les notions élémentaires essentielles d'orthographe ne sont pas suffisamment travaillées dans les degrés inférieurs. L'enfant apprend trop tôt des règles qui ne lui sont pas nécessaires, qu'il ne comprend qu'imparfaitement et qui nuisent plutôt à son développement ultérieur.

Pour M. *Baatard*, l'enseignement vraiment utile est celui qui donne à l'enfant des règles précises et bien comprises.

Conclusion II : *L'enseignement systématique de la grammaire peut être commencé en 3^{me} année. Dans les degrés inférieurs, on devrait se borner à faire constater les variations orthographiques essentielles.*

III. Les matières du programme d'arithmétique vous paraissent-elles judicieusement réparties entre les différentes années ? Si non, quelles modifications vous paraîtraient désirables ?

M. *Albert Dubois* estime que le programme de 4^{me} année est un peu chargé et verrait avec satisfaction l'étude des fractions ordinaires confiée à la 5^{me} seulement.

M. *Baatard* rend l'assemblée attentive au fait que la notion de fraction est très difficile à acquérir ; il est persuadé que ne pas commencer à en parler aux élèves avant la 5^{me} année est une erreur pédagogique.

Après discussion, la troisième conclusion est rédigée comme suit :

Conclusion III : *Les matières du programme d'arithmétique paraissent judicieusement réparties. La notion de nombre doit être acquise en 1^{re} année à l'aide d'un matériel intuitif ; celle de fraction dès la 3^{me} année, l'étude des fractions ordinaires proprement dites étant reportée en 5^{me}. Il serait bon de généraliser l'emploi du calcul par parties aliquotes.*

IV. La conclusion suivante, concernant la géométrie, est adoptée sans discussion :

Conclusion IV : *Les matières du programme de géométrie paraissent aussi judicieusement réparties. Une large place doit être faite à des constructions exactes et les calculs considérablement simplifiés.*

V. La méthode de dessin employée actuellement développe-t-elle, chez l'enfant, le goût de cette branche ?

La grande majorité des correspondants se prononce pour la négative et voudrait voir l'observation jouer un rôle plus important dans cet enseignement.

Conclusion V : *La méthode de dessin employée actuellement ne développe pas, chez l'enfant, le goût de cette branche. L'observation doit être à la base de cet enseignement.*

VI. L'enseignement de l'allemand doit-il être maintenu à l'école primaire ? Si oui, a) dans quelles années ? b) avec quel programme ?

Les avis sont partagés ; néanmoins, une assez forte majorité demande le maintien dès la 5^{me} année, étant donné qu'il est très difficile de prévoir si cette branche figurera ou non au programme des études subséquentes de chaque enfant.

M. *Lescaze* est heureux de constater que l'opinion du plus

grand nombre est favorable au maintien de l'allemand à l'école primaire et l'appuie très vivement.

Conclusion VI : *L'enseignement de l'allemand doit être maintenu en 5^{me} et 6^{me} années en vue du raccordement avec l'enseignement secondaire. Les exercices oraux devraient y occuper une large place.*

VII. Trouvez-vous le programme de géographie suffisamment précis?

Non est la réponse unanime.

M^{lle} Willy réclame un allègement notable de la partie économique de cette étude, l'école primaire devant se borner à la connaissance de la carte, des principales productions naturelles et des industries qui en dérivent.

Conclusion VII : *Le programme de géographie n'est pas suffisamment précis. Un programme détaillé est désirable.*

VIII. Le programme d'histoire vous semble-t-il devoir être modifié? Si oui, dans quel sens?

M. Claparède se demande pourquoi on n'appliquerait pas à l'enseignement de l'histoire la méthode employée en géographie, procédant du connu à l'inconnu, c'est-à-dire partant de nos jours et remontant dans le cours des âges; elle éveillerait davantage l'intérêt de l'enfant.

Tel n'est pas l'avis de M^{lle} Willy et de M. Charvoz, qui trouvent qu'en commençant l'histoire par les origines on passe du simple au composé.

L'assemblée est unanime pour recommander l'étude simultanée de l'histoire suisse et de celle de Genève.

Conclusion VIII : *Un remaniement du programme d'histoire s'impose. L'histoire suisse et celle de Genève doivent être enseignées simultanément : en 5^{me}, des origines au traité de Westphalie; en 6^{me}, du traité de Westphalie à nos jours.*

IX. Les résultats obtenus par l'enseignement de l'instruction civique vous paraissent-ils justifier le maintien de cette branche au programme?

Ces notions sont difficilement comprises à l'école primaire; il est donc nécessaire de ne les traiter que dans la dernière année d'école obligatoire.

Conclusion IX : *L'enseignement de l'instruction civique doit être reporté à la dernière année d'étude de l'école obligatoire.*

X. Les deux notations musicales doivent-elles être enseignées simultanément ? Si non, laquelle préconisez-vous et pourquoi ? Le champ d'étude de cette branche peut-il être parcouru, dans chaque année, sans dépasser le temps fixé au programme ?

A la presque unanimité, on se prononce pour l'enseignement exclusif de la portée. Cependant, il est recommandé de ne pas abandonner le système modal, qui permet de simplifier très sensiblement la notation de la musique vocale et facilite l'emploi des diverses tonalités.

M. *Lescaze* se déclare partisan de la suppression du chiffre, notation qui ne conduit à rien et ne présente pas, comme la portée, l'avantage de donner à première vue le dessin d'une mélodie.

M. *Baataril* comprend qu'on étudie la notation musicale sur la portée dans les premières années d'école, alors qu'on ne sort pas encore du ton naturel ; mais dès qu'une transposition devient nécessaire, il est préférable de conserver la notation chiffrée.

Conclusion X : *L'étude simultanée des deux notations musicales n'est pas recommandable. Seule, la musique notée doit être enseignée dès le début et, jusqu'en 4^{me} année, avec application du système modal.*

XI. Les travaux manuels doivent-ils être maintenus comme auxiliaire de l'enseignement de la géométrie et du dessin ?

Idée adoptée sans discussion :

Conclusion XI : *Les constructions en carton brut doivent être maintenues comme auxiliaire de l'enseignement du dessin et de la géométrie.*

XII. Dans le but de donner plus d'unité à l'enseignement, un programme détaillé pour chaque branche vous paraît-il désirable ?

A ce sujet, les avis sont très partagés. Un programme détaillé serait utile évidemment pour quelques branches, la composition française, par exemple.

Conclusion XII : *Dans le but de donner plus d'unité à l'enseignement, un programme détaillé est désirable pour plusieurs branches : Leçons de choses, composition, géographie, histoire et gymnastique.*